



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Travaux de l'îlot Elie-Berthet : les incidences sur le stationnement et la circulation

Dans le cadre de la première phase du chantier de l'îlot Elie-Berthet, qui concerne les travaux de démolition, les règles de stationnement et de circulation seront provisoirement modifiées du 13 février au 14 juillet 2023 inclus. Cette première phase sera suivie d'une seconde phase de reconstruction. Le chantier devrait durer au total 30 mois.

Le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit comme suit :

- Rue Vigne de Fer : au droit des immeubles n°1, 3, 5, 7, 9 sur une longueur de 60 mètres, et n°12 sur une longueur de 10 mètres.
- Rue Elie-Berthet : au droit des immeubles n°30, 32, 33 et 35, sur une longueur de 30 mètres. En outre du 16 février à 8h au 20 février 2023 inclus, le stationnement sera interdit en supplément rue Elie-Berthet, au droit des immeubles n°40, 38 et 36, sur une longueur de 20 mètres.

Les règles de circulation des véhicules seront provisoirement modifiées comme suit :

- Mise à double sens de circulation de la rue Vigne de Fer pour seulement les véhicules de chantier. Un feu de signalisation sera mis en place par Limoges Métropole au débouché du boulevard Gambetta. En outre, la circulation demeurera à sens unique pour les usagers.
- Circulation alternée des véhicules place du Poids public pour les véhicules de chantier et à son débouché avec la rue Vigne de Fer. La priorité de circulation sera donnée au sens montant.
- En outre du 16 février à 8h au 20 février 2023 inclus, la circulation des véhicules sera provisoirement neutralisée rue Elie-Berthet au droit et face des immeubles n°33, 35, 36, 38 et 40, sur une longueur de 30 mètres. Par conséquent la circulation des véhicules sera déviée par place des Bancs - rue des Halles - rue Gondinet.

Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[7ALimoges](https://www.youtube.com/channel/UC7ALimoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)



[/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[Ville de Limoges](https://www.linkedin.com/company/ville-de-limoges)